

Landivisiau. La commission d'enquête favorable au projet de centrale au gaz



Illustration DR

C'est, au final, le préfet qui donnera ou non le feu vert au projet de centrale. Sa décision devrait être rendue dans quelques semaines.

Deux mois et demi après la fin de la consultation publique, qui a donné lieu à 2.900 observations au total, la commission d'enquête a émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter une centrale de production d'électricité à cycle combiné gaz à Landivisiau, sur la zone du Vern. La majorité des membres (quatre voix pour et une voix contre) s'est prononcée en faveur du projet porté par Direct Energie.

« On est extrêmement satisfaits », réagit Xavier Caïtucoli, P-DG de l'entreprise. « Les conclusions des cinq commissaires enquêteurs, désignés par le tribunal, reconnaissent la qualité de notre travail. Elles remettent les pendules à l'heure et rétablissent certaines vérités, à la fois sur les besoins de sécuriser l'approvisionnement en électricité, l'impact positif sur l'économie locale et l'information de qualité qui a été faite avant l'enquête publique ». « Nos arguments ont été écoutés et entendus », se réjouit, de son côté, Yves Edern, secrétaire de Gesper, association favorable à la centrale, pour qui « tout est réuni pour aller de l'avant et

débuter enfin sa construction ». Auparavant, il faudra attendre la décision du préfet, qui devrait intervenir d'ici quelques semaines. Mais selon toutes vraisemblances, il suivra l'avis du commissaire enquêteur et donnera son aval au projet.

Les opposants ne sont « pas surpris »

« Si c'est le cas, on attaquera sa décision », prévient l'association Landivisiau doit dire non à la centrale (LDDNC), « pas surprise » par l'avis favorable. « Les dés étaient pipés. (...) On est dégoûtés », lâche Gaëlle Martineau, présidente de LDDNC.

Pas d'étonnement, non plus, du côté de Gaspere, qui « déplore les conditions de l'enquête publique avec des volumes énormes à éplucher et l'absence de débat public ». Le collectif s'étonne, en revanche, que le maire de Landivisiau ait évoqué l'avis favorable de la commission lors de ses vœux, vendredi dernier. « Cette annonce prématurée est une nouvelle entorse à la démocratie dans ce dossier ».

Ronan Tanguy